

Conflans-Sainte-Honorine,
un exemple de SIG pour l'étude du patrimoine



la Région



Conflans-Sainte-Honorine, un exemple de SIG pour l'étude du patrimoine

Auteur : Roselyne Bussière

Sommaire

Introduction..... p. 03

L'Inventaire, une « aventure de l'esprit »..... p. 03

**Une enquête d'inventaire topographique :
Conflans-Sainte-Honorine** p. 06

Le S.I.G. de Conflans-Sainte-Honorine..... p. 08

Communication publiée dans les actes du colloque "The use of geographic information systems for the survey and conservation of cultural properties", Tokyo, 2005

Introduction

Le service de l'Inventaire dont la mission est d'étudier le patrimoine sous tous ses aspects, et notamment l'architecture ordinaire qui ne mérite pas de protection au titre des monuments historiques mais n'en est pas moins extrêmement importante puisque elle façonne le paysage urbain, utilise depuis longtemps la cartographie. Elle permet à la fois la réflexion et la restitution des recherches, comme le montre l'exemple du SIG de Conflans-Sainte-Honorine que nous allons développer.

L'Inventaire, une « aventure de l'esprit »¹

Une longue période de gestation

Paradoxalement, c'est pendant la Révolution française, alors que des monuments insignes, symboles politiques ou religieux tels que la Bastille ou les cathédrales de Cambrai ou d'Arras sont détruits, que surgit la prise de conscience de la nécessité de sauvegarder le patrimoine.

En 1794 la Commission temporaire des arts rédige une instruction « *sur la manière d'inventorier et de conserver dans toute l'étendue de la République, tous les objets qui peuvent servir aux arts, aux sciences et à l'enseignement.* ». Un chapitre, consacré plus particulièrement à l'architecture, prescrit : « *Il sera fait mention de tous les monuments placés dans l'arrondissement... On y indiquera l'antiquité de ces monuments, leur situation, leur exposition, leur genre de construction et de décoration... Les maisons, châteaux et monuments quelconques, dont la démolition sera jugée nécessaire, si leur construction offre des masses ou des détails dont il soit utile de conserver les formes, seront, sans délais, décrites, dessinées et les inscriptions, s'il y en a, seront copiées...* »².

Ces projets n'ont pas été menés à terme et au XIXe siècle réapparaît l'idée de la nécessité de mieux connaître les monuments. De 1816 à 1836, l'archéologue Alexandre de Laborde publie les « *Monuments de la France classés chronologiquement et considérés sous le rapport des*

faits historiques et de l'étude des arts », sorte d'inventaire inégalement réalisé selon les départements. Mais les démolisseurs n'en sont pas arrêtés pour autant, ce qui provoque le pamphlet de Victor Hugo publié en 1832 *Guerre aux démolisseurs*, où il écrit « *Il y a deux choses dans un édifice : son usage et sa beauté. Son usage appartient au propriétaire ; sa beauté à tout le monde.*

C'est donc dépasser son droit que le détruire »³. L'inquiétude vis-à-vis de ce patrimoine menacé aboutit à la nomination par Guizot, ministre de l'Instruction publique en charge des Beaux-Arts, d'un inspecteur, chargé de « *parcourir successivement tous les départements de la France, s'assurer sur les lieux de l'importance historique ou du mérite d'art des monuments, recueillir tous les renseignements qui se rapportent à la dispersion des titres ou des objets accessoires qui peuvent éclairer sur l'origine, les progrès ou la destruction de chaque édifice..., éclairer les propriétaires et les détenteurs sur l'intérêt des édifices dont la conservation dépend de leurs soins et stimuler, enfin, en le dirigeant, le zèle de tous les conseils de département et de municipalité, de manière à ce qu'aucun monument d'un mérite incontestable ne périclite par cause d'ignorance et de précipitation... et de manière aussi à ce que la bonne volonté des autorités ou des particuliers ne s'épuise pas sur des objets indignes de leurs soins* ».

La tâche est immense et Ludovic Vitet, le premier de ces inspecteurs, écrit à Guizot : « *Les maires, les curés, les fabriciens et surtout les Conseils municipaux me donnent*

¹ Formule utilisée par André Malraux

² Cité par Xavier de Massary : « Les inventaires avant l'Inventaire ». In : *Principes, méthode et conduite de l'Inventaire général* Dir. Hélène Verdier, Michel Melot - Paris : Monum, Ed. du Patrimoine, 2001. - (Documents et méthodes ; 9), p. 147

³ Recht Roland : « hommage à Prosper Mérimée, l'invention des Monuments historiques *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, fasc. IV, nov.-déc. 2003*

bien du mal. Impossible de leur faire entendre raison et, si vous ne m'armez d'un bout d'article de loi, d'ici à dix ans il n'y aura plus un monument en France, ils seront tous ou détruits ou badigeonnés »⁴. Son successeur, Prosper Mérimée, donne lustre et prestige à cette mission.

Parallèlement, en 1834 un rapport est fait au ministre prescrivant pour la première fois la mise en œuvre « d'un inventaire complet... des monuments de tous les genres et de toutes les époques qui ont existé ou existent encore sur le sol de la France »⁵. Ce travail d'inventaire est confié à des sociétés savantes locales qui devront travailler sous l'égide du Comité des Arts et des Monuments créé en 1837 et rattaché au Ministère de l'Instruction publique. Les résultats sont très inégaux étant donné que tout était laissé à des initiatives locales. Et, à la veille de la Première guerre mondiale, l'écrivain Maurice Barrès pouvait s'exclamer « Nous n'avons pas à cette heure la liste complète de ce qui mériterait, du point de vue artistique, d'être sauvé. »⁶

Dans les années 1960, alors que la France connaissait une mutation très importante de son économie, de sa société et par conséquent de ses paysages, un inventaire apparut à nouveau nécessaire afin de renouveler la connaissance du patrimoine.

Cette ambition est née de la volonté d'André Malraux, alors ministre des Affaires culturelles, conseillé par l'historien de l'art André Chastel. En 1964, est créé l'Inventaire général des monuments et des richesses artistiques de la France dont « le but premier est d'amener à constituer des monographies convenables des édifices actuellement protégés, mais encore, et peut-être surtout, de réunir une documentation sérieuse sur les innombrables édifices, fragments d'édifices ou ensembles d'édifices qui n'ont jamais fait et ne feront jamais l'objet d'une mesure administrative ... »⁷. Le 14 avril 1964 est mise en place la Commission nationale de l'Inventaire au cours de laquelle

Malraux annonce une « mise en accusation du système de valeurs jusqu'ici admis »⁸.

La méthode utilisée s'appuie désormais sur l'analyse des grands nombres et des phénomènes de longue durée, et la prise en compte de ce qu'on nomme alors « les nouveaux patrimoines » et dont André Chastel avait dressé la liste : patrimoine industriel, architecture vernaculaire, objets d'art fabriqué en série, art « modeste », objets domestiques, objets de culte les plus humbles, architectures fonctionnelles des Travaux publics...⁹.

Des commissions régionales se mettent en place, en Bretagne et en Alsace tout d'abord, parce que ces deux régions avaient une forte identité, une longue tradition de la recherche archéologique, des Sociétés savantes solides et des personnalités indiscutées pour diriger les opérations, André Mussat en Bretagne et Hans Haug à Strasbourg¹⁰. Peu à peu d'autres commissions se mettent en place dans chaque région, celle d'Île-de-France naît en 1980.

L'Inventaire « recense » « étudié » et « fait connaître » le patrimoine artistique de la France

Dès sa création, le service a vocation à constituer une « banque de données » qui doit restituer au public et aux organismes concernés les résultats du recensement. La connaissance et la mise à disposition de cette connaissance sont donc intrinsèquement liées, ils font toute la particularité de l'Inventaire par opposition à ses deux « grands frères patrimoniaux », les Monuments historiques et l'Archéologie qui ont une vocation de protection et de conservation du patrimoine.

La vocation nationale du service est aussi affirmée d'emblée. Les critères d'analyse sont les mêmes de Lille

⁴ Ibidem

⁵ Cité par Xavier de Massary, op. cit., p.147

⁶ Maurice Barrès, La grande pitié des églises de France, Paris : Emile-Paul frères, 1914, p.368, cité par Xavier de Massary...op. cit. p.150

⁷ L'inventaire général des monuments et des richesses artistiques de la France. Paris : Imprimerie nationale, &ç-¹, P12 et 17. Cité dans, *Principes, méthode et conduite de l'Inventaire général* Dir. Hélène Verdier, Michel Melot - Paris : Monum, Ed. du Patrimoine, 2001. - (Documents et méthodes ; 9), p. 5

⁸ Michel Melot, « Malraux et l'Inventaire général ». In : *Malraux et l'Inventaire général (Journée d'études ; 2003)* / Isabelle Basalmo, Xavier Laurent, Alexandra Kowalski-Hodges, Dominique Hervier, Francine Arnal, Michel Melot, Jean-Pierre Zarader, Christian Pattyn. - (Présence d'André Malraux, Cahiers de l'Association Amitiés internationales d'André Malraux ; hors série). -p. 62

⁹ Ibidem p.63

¹⁰ Roger Delarozzière, Conférence donnée à l'occasion du 30e anniversaire de la création de l'Inventaire général.

In : *Malraux et l'Inventaire général (Journée d'études ; 2003)* Documents. Paris : Amitiés internationales d'André Malraux, 2004. - (Présence d'André Malraux, Cahiers de l'Association Amitiés internationales d'André Malraux ; hors série). p.98

à Marseille et face à l'ampleur de la tâche et à la masse de données potentielles, on met en place une méthode et on élabore des outils communs à toutes les régions en faisant d'emblée appel à l'informatique (alors à ses débuts) pour un traitement systématique et quantitatif des données recueillies.

Pour exploiter la documentation les informations sont hiérarchisées et découpées, le but étant d'utiliser les trieuses mécanographiques et les calculateurs pour permettre une réflexion sur les grands nombres. Les méthodes sont inspirées de l'histoire sérielle, alors à son apogée.¹¹

De grands principes fondent sa démarche

Le travail est topographique, c'est-à-dire qu'on étudie des portions de territoire les unes après les autres, de manière à ne rien laisser de côté. Selon la formule d'André Chastel « *il faut embrasser tout le panorama pour situer justement le détail, mais le détail ne peut se voir que de près* »¹². Dans les zones rurales : c'est l'échelle du canton et dans les zones urbaines celle de la commune.

Un cadre chronologique toujours plus large. Dans un souci d'exhaustivité, les bâtiments étudiés sont postérieurs à 500 après Jésus Christ mais la limite supérieure n'a cessé d'évoluer : c'était 1850 en 1964, puis la première guerre mondiale, puis 1950, et aujourd'hui c'est 30 ans avant la date de l'étude.



La chocolaterie Meunier à Noisiel (Seine-et-Marne), actuellement siège de Nestlé

L'évolution de la notion de patrimoine : depuis 1980 et la première année du patrimoine en France, la notion s'est beaucoup élargie, notamment grâce au travail de l'Inventaire. Par exemple, le patrimoine industriel qui dès 1983 fait l'objet de la création d'une cellule spécialement chargée de l'étudier à l'Inventaire ; en 1988 est publié en Île-de-France un cahier du patrimoine « *Architectures d'usines en Val-de-Marne* ».

La continuité du patrimoine : les objets sont étudiés dans leur contexte architectural : les objets religieux dans l'église, les Marianne dans les mairies, les décors portés dans les édifices.



Exemple de décor porté à Nogent sur Mame (Val-de-Marne)

Une méthode qui assure sa cohérence

Des vocabulaires normalisés : Pour garantir l'homogénéité des données, des vocabulaires spécialisés organisés en thésaurus ont été mis au point.

Une **cathédrale** n'est pas la même chose qu'une **collégiale**, qu'une **église paroissiale**, qu'une **chapelle** etc.... le tout regroupé sous le terme générique « **église** », lui-même sous celui de « **édifice religieux chrétien** », lui-même sous celui de « **édifice religieux** ».

Ces vocabulaires ont fait l'objet de diverses publications. Une grille d'analyse a été créée pour chaque œuvre étudiée qui est compatible avec la fiche d'indexation minimale de la recommandation européenne R (95) 3.

¹¹ Xavier Laurent: « Naissance et développement de l'inventaire ». In : *Malraux et l'Inventaire général (Journée d'études ; 2003)* Paris : Amitiés internationales d'André Malraux, 2004. - (Présence d'André Malraux, Cahiers de l'Association Amitiés internationales d'André Malraux ; hors série). p.27

¹² Cité par Xavier de Massary, op. cit. p. 5

Des bases de données nationales : Les données sont informatisées et accessibles sur Internet (site du ministère de la Culture¹³) dans des bases de données nationales. On trouve aussi dans ces mêmes bases, les informations concernant les monuments historiques.

Des publications dans des collections nationales : Les publications sont un vecteur majeur pour diffuser le travail de l'inventaire.

Outre les collections pour les outils méthodologiques, il existe 3 grandes collections nationales :

Cahiers : études approfondies pour des terrains ou des thématiques très riches (70 titres à ce jour).

Images : présentation du patrimoine d'un territoire donné par l'image (230 titres).

Itinéraires : parcours de découverte, outil de tourisme culturel (plus de 300 titres).

L'Inventaire pour quoi faire ?

Tout d'abord pour mieux connaître le patrimoine français, constituer les archives patrimoniales du pays, garder la mémoire d'œuvres qui ont vocation à disparaître, et sortir de l'oubli quelques-unes qui méritent d'être conservées...

Pour donner aux aménageurs et aux gestionnaires du territoire les informations nécessaires à des décisions raisonnées, c'est-à-dire y compris avec le critère patrimonial. (Participation du service à des Plans locaux d'urbanisme (PLU) ou des Zones de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager (ZPPAUP) lorsque l'inventaire est fait).

Pour aider à la mise en place des politiques de valorisation du territoire. Les exemples sont nombreux d'expositions en partenariat avec des musées, de publications, d'outils pédagogiques, de collaboration avec des offices du tourisme...

L'Inventaire en Île-de-France

On l'a vu, le service d'inventaire en Île-de-France n'a été créé qu'en 1980, c'est l'un des derniers. Il compte une équipe pluridisciplinaire d'une vingtaine de personnes : chercheurs, photographes, architecte, documentaliste...

Depuis 1980, il a engrangé des données sur chacun des 8 départements de la région, avec différents niveaux d'information. Dès le début, le service a travaillé en partenariat avec différentes collectivités territoriales, départements, communes, parcs naturels régionaux...

Des collaborations avec les universités et les écoles d'architecture (accueil de stagiaires, travail sur le terrain, suivi de travaux universitaires) ont été très fructueuses.

Le bilan : 30 000 dossiers d'architecture
35 000 dossiers objets
125 000 photographies
Deux départements achevés (les Hauts-de-Seine et le Val-de-Marne)

Commencé à Etampes, l'étude du patrimoine francilien a ensuite fait émerger des sujets spécifiques variés comme les murs à pêches de Montreuil (Seine-Saint-Denis), la villégiature des bords de ville, le logement social, l'architecture du sport, l'architecture industrielle, un faubourg artisanal (le Faubourg Saint-Antoine à Paris...), et des thèmes plus larges comme les architectes qui ont construit la banlieue, le vitrail ou l'architecture religieuse.

9 *Itinéraires du Patrimoine*, 23 *Images du Patrimoine*, 9 *Cahiers du Patrimoine* ont été publiés et permettent la diffusion des connaissances accumulées.

Une enquête d'inventaire topographique : Conflans-Sainte-Honorine

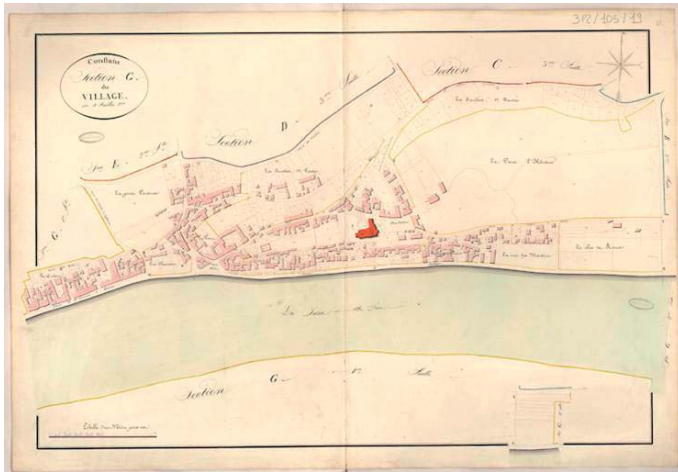
L'exemple précis de Conflans-Sainte-Honorine permet d'illustrer la méthode utilisée pour étudier le patrimoine.

Des recherches préliminaires

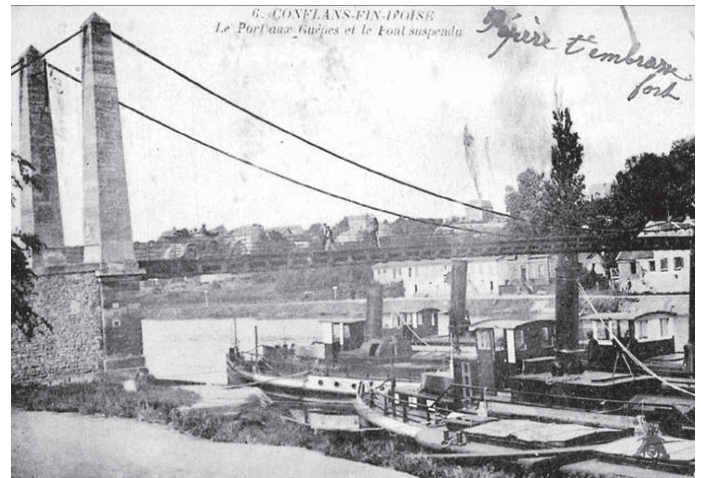
Des recherches cartographiques qui permettent de recenser et de photographier toutes les cartes anciennes. Par exemple, pour Conflans-Sainte-Honorine, la carte la plus ancienne retrouvée date de 1686 et elle permet d'avoir une idée précise de l'habitat à cette époque.

Un document extrêmement important dans la démarche de l'Inventaire est le cadastre napoléonien, document

¹³ <http://www.culture.gouv.fr/documentation/merimee/accueil.htm>



Cadastré napoléonien : la section du village (1820)



Carte postale représentant le pont suspendu sur l'Oise (détruit)

foncier établi à la demande de Napoléon Ier et qui permet d'avoir un état du bâti au début du XIXe siècle.

Ce document est systématiquement reproduit et reporté sur le cadastre actuel, permettant un premier bilan de l'évolution du bâti, bilan qui devra être confirmé ou infirmé par le terrain.

Des recherches iconographiques rassemblent toute la documentation figurée sur la ville. On trouve des gravures représentant l'église, et les monuments funéraires qui sont à l'intérieur, et surtout beaucoup de cartes postales du début du XXe siècle qui donnent une image très précise du bourg à cette époque. Ces cartes permettent aussi de visualiser des édifices détruits, par exemple les ponts suspendus construits en 1836 et détruits depuis. Des recherches dans les revues d'architectures et les permis de construire permettent aussi d'engranger une documentation préalable à l'enquête sur le terrain.

Un premier bilan permet d'établir une liste d'édifices publics, église, écoles, hospices, et privés, château, usines qui feront à coup sûr l'objet d'une étude monographique (au total une soixantaine). Une visite sur le terrain permet d'en confirmer l'intérêt et de prendre des contacts avec les occupants pour revenir faire des photographies et le cas échéant des relevés.

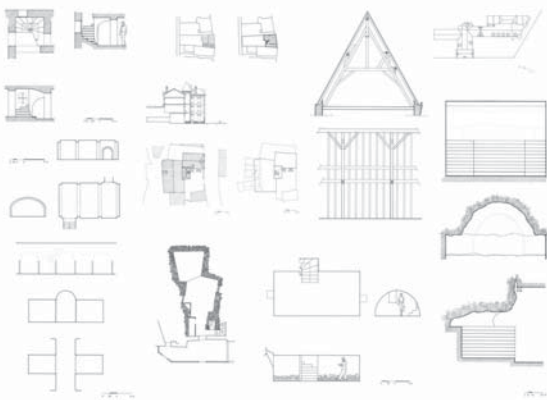
Pour l'étude de l'habitat, la recherche se fait en deux temps. Tout d'abord, le repérage systématique des édifices

selon une grille descriptive préalablement établie et en utilisant le cadastre actuel sur lequel a été reporté le cadastre napoléonien. Cela concerne la partie ancienne de la ville. Pour la partie la plus récente l'étude se fait par échantillonnage dans des quartiers considérés comme les plus représentatifs, toute la ville ayant été parcourue au préalable.

Ce repérage est saisi dans une base de données et accompagné de photographies numériques faites par le chercheur. Il permet de rédiger une synthèse grâce à laquelle émergeront des édifices uniques qui seront systématiquement sélectionnés ou des familles d'édifices dont un membre particulièrement représentatif sera pris en compte. 618 maisons, immeubles ou fermes ont ainsi été



L'ancien foyer féminin de l'usine L.T.T.



Les relevés sur le terrain

repérés et 81 sélectionnés. Parmi les familles d'édifices repérées, on peut citer les maisons de ville avec portes charretière ou les maisons de ville avec portes piétonnes.

Le retour sur le terrain se fait avec le photographe et l'architecte. 1350 photographies et 25 relevés ont été réalisés. Il faut souligner l'importance de la présence du chercheur à chacune de ces étapes, repérage bien sûr mais aussi relevé et photographie, cela permet un contact approfondi avec les habitants qui ne manquent pas d'apporter des informations extrêmement utiles.

A Conflans, par exemple, cela nous a permis d'entrer en relation avec le fils d'un chef d'équipe d'une association de « castors du rail » groupe d'auto-construction de l'après deuxième guerre mondiale, qui nous a prêté toute la documentation de son père et des photographies de l'époque. Selon la célèbre formule de Malraux « de la petite cuillère à la cathédrale », des sujets très divers ont ainsi fait l'objet de dossiers dans les bases Palissy (57) et Mérimée (145).



Le carnet de bord d'un groupe de Castors du Rail

Le S.I.G. de Conflans-Sainte-Honorine

C'est un produit qui a été entièrement réalisé par le chercheur Roselyne Bussière et un étudiant en architecture, Julien Delannoy, à partir du cadastre numérisé mais pas vectorisé. Tous les îlots du cadastre, ont été redessinés, et, seulement dans les quartiers repérés, les parcelles et le bâti. Dans un site où le relief joue un rôle déterminant les courbes de niveau ont représentées ainsi que les différents niveaux de celliers troglodytiques dans le centre ancien et qu'une partie des anciennes carrières à Gaillon. Le repérage qui avait été saisi sous une base de données a été importé et relié aux parcelles correspondantes. La cartographie historique a pu aussi être intégrée : carte de 1686, report du cadastre napoléonien sur le cadastre actuel, carte du bâti en 1929. Ces cartes ont été géo-référencées.

Enfin quelques photographies et dessins d'architecte ont été joints par l'intermédiaire des liens dynamiques. Quand l'étude sera entièrement achevée les notices versées dans les bases nationales seront aussi reliées aux parcelles.

Ce S.I.G présente un triple intérêt :

C'est un document de réflexion

Etant donnée la particularité du site de la ville, au confluent de deux cours d'eau, sur le rebord d'un plateau qui présente un éperon rocheux sur lequel a été construite une tour médiévale, c'est la cartographie qui permet de



Le SIG : l'imbrication des celliers troglodytes sous l'ancien Prieuré

l'appréhender de manière exhaustive. Le réseau routier en place en 1820 est lié à ce relief et on comprend comment peu à peu il réussit à s'en dégager. On voit aussi que l'habitat et les celliers troglodytiques sont étroitement liés au relief.

Elle permet aussi de souligner toutes les contraintes naturelles et infrastructurelles que l'urbanisation a dû surmonter au fil des ans : construction de voies ferrées qui se rejoignent en formant une sorte de triangle, construction de l'émissaire de la ville de Paris, égout qui traverse toute la ville d'est en ouest et construction de la déviation de la Nationale 184 à quatre voies qui franchit la Seine par un viaduc.

C'est un document de synthèse

On peut voir les étapes du développement de la ville : comment à partir des années 1930 l'urbanisation s'est lancée à la conquête du plateau et comment peu à peu ce dernier a été presque entièrement construit. Grâce au repérage, on peut aussi suivre l'installation de la villégiature : en centre ville, à Fin d'Oise, à Gaillon. On retrouve l'importance des jardins dont la présence a été notée lors du repérage et l'adaptation de l'habitat à

l'escarpement du centre. Enfin, le SIG permet d'appréhender l'hétérogénéité du paysage urbain.)

C'est un document de restitution

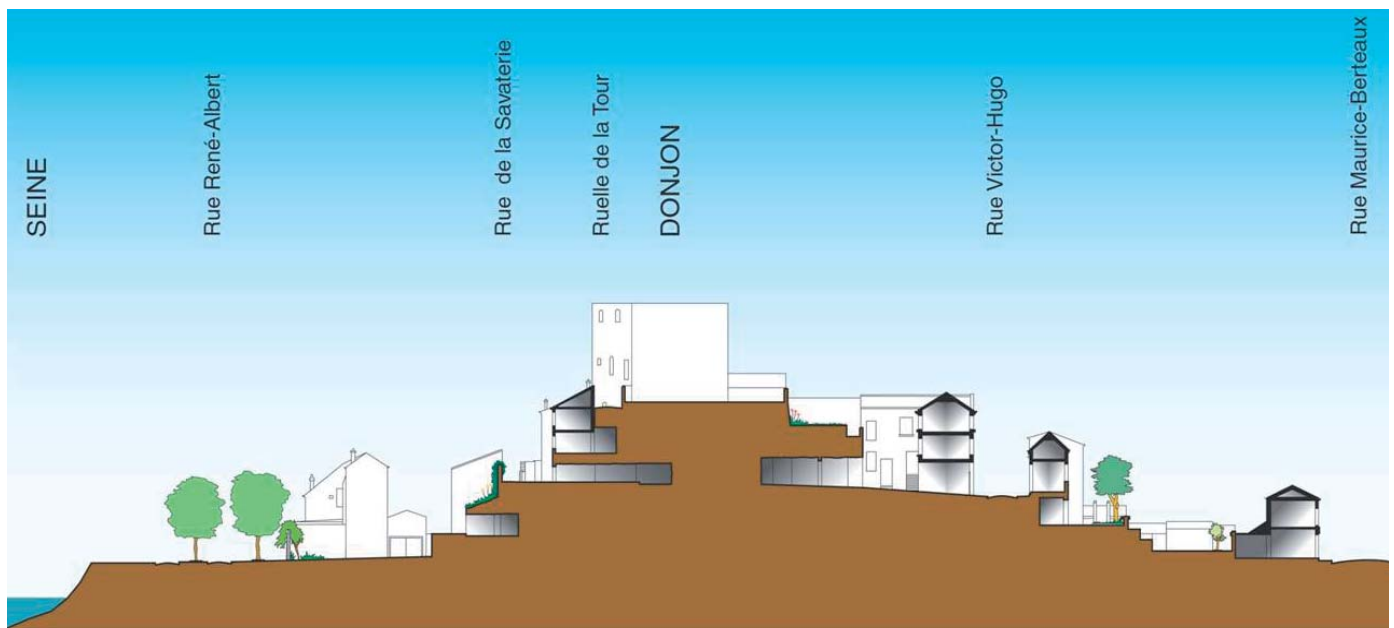
Les monuments classés ou inscrits ont été représentés si bien qu'on peut visualiser l'impact du périmètre des 500 mètres. Les édifices ayant fait l'objet d'une notice Mérimée sont mis en valeur et on pourra relier le SIG aux bases nationales.

Enfin, chaque édifice sélectionné pourra être visualisé par l'inclusion de photographies. Dans le cadre de la révision du PLU qui est en cours actuellement, ce peut être un outil utilisé par la commune.

Le SIG de Conflans-Sainte-Honorine s'est donc avéré un instrument très utile d'étude et de synthèse pour la connaissance et la compréhension du patrimoine de cette ville.

A l'heure où le service de l'Inventaire est décentralisé et passe sous la tutelle de la région, il est probable que la cartographie comme outil de connaissance et de gestion sera de plus en plus mise en avant.

L'expérience de ce SIG pourra donc servir pour des réalisations ultérieures.



Coupe à travers l'éperon rocheux



Le patrimoine de Conflans-Sainte-Honorine



Conseil régional d'Île-de-France

Unité société - Direction Culture-Tourisme-Sport-Loisirs
Service Patrimoines et Inventaire
115, rue du Bac - 75007 Paris
Tél. 01 53 85 59 93 / www.iledefrance.fr/patrimoines-inventaire